BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Garde républicaine

Décision n° 20454 du 7 septembre 2015 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la garde républicaine – branche « cavalerie »

NOR: INTJ1518451S

Le commandant de la garde républicaine,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision nº 30581 du 3 décembre 2014 (NOR: INTJ1424012S),

Décide:

Article 1er

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er octobre 2015:

Bonnefous, Éric Nigend : 126 468 Numéro de livret de solde : 5 270 705

Article 2

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1er octobre 2015:

Veillas, LaurentNigend : 178 165Numéro de livret de solde : 8 029 297Baubet, DidierNigend : 133 838Numéro de livret de solde : 5 322 299

Article 3

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1er octobre 2015:

Martinez, Christian Nigend: 234 352 Numéro de livret de solde: 8 079 973

Article 4

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 7 septembre 2015.

Le général de division, commandant la garde républicaine, D. Striebig